

Chapitre 3

QCM

Réponse unique

- 1. b.** Production – Consommation intermédiaire.
- 2. d.** Les actionnaires.
- 3. b.** Par le développement du commerce international.
- 4.a.** Qui fabriquent le même type de biens.
- 5. d.** 4 085 000 millions d'unités.

Plusieurs réponses possibles

- 6. b, c et d.** Par une forte concentration dans le secteur des services. Par un processus de tertiarisation de l'économie. Par un processus de désindustrialisation.
- 7. a et d.** Occupent entre 250 et 4 999 salariés. Sont essentiellement présentes dans le secteur industriel.
- 8. b et d.** L'importance de la croissance des ETI pour innover. L'importance de la taille et du poids des entreprises pour faire face à la concurrence mondiale.
- 9. b et d.** APU. ISBLSM.
- 10. b et d.** Est une réponse aux limites de l'économie de marché. Est une réponse à la montée des inégalités sociales.

Réponse à justifier

- 11. b et d.** L'équilibre ressources-emplois. $CF + FBCF + VS + X - M$.

La logique macroéconomique nécessite un équilibre entre les ressources et emplois.

Dans la présentation par les emplois finals les importations (M) basculent dans les emplois par soustraction aux autres agrégats.

- 12. a.** Somme VA + TVA + droits de douane.

Le PIB est l'agrégat qui récapitule la somme des richesses créées à partir de la valeur ajoutée qui correspond à la valeur de la production vendue – les consommations intermédiaires.

- 13. b.** Salaires + Impôts production et importations + EBE.

Permet de visualiser comment les revenus sont affectés à partir du PIB.

14. b et d. Il permet de prendre en compte les échanges de biens et services sur les marchés. Il permet de prendre en compte le développement durable.

Il s'agit d'un indicateur international qui permet de mesurer des ordres de grandeur indispensables pour effectuer des comparaisons comme l'endettement/PIB ou l'investissement en R & D/PIB pour mesurer la frontière technologique.

15. a et d. Elles sont liées à la non-prise en compte de l'économie souterraine. Elles sont liées à la non-prise en compte de l'économie parallèle

Le PIB ne peut prendre en compte des activités non déclarées, voire illégales. Il s'agit d'activités légales mais non ou imparfaitement déclarées

EXERCICES

EXERCICE 1 — ANALYSE D'UN GRAPHIQUE – L'ÉVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTÉE

Les attentes :

Une référence au document utilisé pour répondre aux questions

Analysez les caractéristiques de l'évolution de la valeur ajoutée par branche

Faire ressortir la prépondérance des branches et la nature de la spécialisation de l'économie

1. Analysez l'évolution de valeur ajoutée par branche en France.

NB : l'intérêt de cet exercice est de lire et d'interpréter des données statistiques avec un graphique à strates en trompe-l'œil

Le graphique a été réalisé par l'Insee et représente l'évolution de la contribution des différentes branches à la valeur ajoutée sur longue période soit près de 70 ans entre 1949 et 2018.

Le sujet d'étude porte sur la valeur ajoutée qui correspond à la richesse créée par les entreprises et les APU et ISBLSM pour la production marchande. Les branches correspondent au regroupement d'entreprises fabricant le même type de biens e/ou de services.

Lecture graphique de l'évolution par branche :

- La branche agricole contribuait à 18 % de la VA en 1949 et 2 % en 2018.
- L'industrie 27 % (de 18 % à 45 % en ordonnée) en 1949 et 15 % en 2018.
- Les services marchands et non marchands 48 % (de 52 % à 100 % en ordonnée) en 1949 et 78 % en 2018.

Malgré la forme des courbes la contribution des services à la VA demeure un phénomène majeur de l'économie française. Il s'agit d'un processus de tertiarisation majeur avec un fort recul de la branche industrielle. Cette situation pose aujourd'hui la question de la désindustrialisation dans un contexte de concurrence internationale. En effet, le secteur industriel demeure stratégique pour sa capacité d'innovation et se différencie par la compétitivité hors coût.

EXERCICE 2 — ÉTUDE DE DOCUMENT – LES ACTIONS A MENER DANS LE CADRE DE L'ESS

Les attentes :

- Une référence aux documents utilisés pour répondre à la question.
- Définir la notion de rôle de l'ESS.
- Repérez les différentes caractéristiques de l'évolution.

1. Caractérisez le rôle de l'ESS aujourd'hui

Les documents fournis sont issus du site du ministère de l'Économie et des Finances. Ils ont été mis à disposition afin d'accompagner le mois de l'ESS qui se déroule traditionnellement en novembre.

L'ESS désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Elles encadrent strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats sont réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Les crises du capitalisme contemporain ont permis de renouveler les enjeux sociétaux de l'économie sociale et solidaire (ESS) et en particulier la finalité de l'économie comme réalité mouvante de l'évolution complexe des sociétés modernes.

Le dynamisme de l'ESS repose sur une conjonction spécifique des transformations de la société qui conduisent inévitablement à redéfinir les enjeux futurs. L'essor de l'ESS correspond au besoin de dépasser l'économie pour répondre à des enjeux sociétaux.

I. Une alternative pour répondre à une aspiration plurielle

En temps de crise l'ESS montre sa capacité à répondre aux problèmes de l'emploi et du lien social. À l'opposé d'une vision patrimoniale de la création de richesse, l'ESS se caractérise d'abord par la recherche d'une voie qui mêle responsabilité, éthique, citoyenneté et générosité à l'opposé d'une vision uniquement lucrative. Elle répond donc à la nécessité du sens dans un monde caractérisé par l'indigence qui fut d'abord matérielle et morale par la suite.

II. Une dynamique avérée et spécifique

L'ESS représente plus de 10 % du PIB et a contribué en 2013 à créer plus de 100 milliards de valeur ajoutée selon l'Insee. En France, elle concerne plus de 2,4 millions d'emplois soit 14 % du total en 2020 au sein de 200 000 entreprises et structures environ. Cependant, sa présence sectorielle demeure cantonnée d'abord et pour la majorité des cas à l'économie sociale et plus particulièrement les services à la personne. Les coopératives et en particulier le statut juridique de la SCOP demeurent représentatifs des enjeux de l'ESS à travers l'intégration des parties prenantes dans la définition des objectifs de long terme. Au final, l'ESS n'est pas un concurrent de l'État mais un partenaire privilégié et se développe dans les entreprises privées à travers le processus de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

2. Repérez les perspectives d'évolution de l'ESS aujourd'hui.

L'ESS est confrontée à la gestion de sa croissance et de la redéfinition de ses objectifs.

I. La difficile maîtrise du changement d'échelle

Le succès de l'ESS l'oblige à penser son changement de taille. Cependant, cette logique est éloignée des fondements premiers de l'action. Il y a donc une méfiance logique à l'égard des stratégies de croissance des entrepreneurs sociaux. Par ailleurs, les finalités étant multiples par opposition à la finalité unique de la recherche de profit, la croissance est par définition limitée. Enfin, le développement conduit à se recentrer sur des priorités alors que les clivages sont encore nombreux.

II. La nécessaire redéfinition des priorités

L'ESS ne peut se développer dans une seule logique d'opposition aux limites de l'économie de marché. Par conséquent, il convient d'associer des logiques qui sont en apparence contraires. De même, une convergence semble s'esquisser autour de l'entrepreneuriat social à l'initiative de la Commission européenne afin de renforcer l'économie sociale de marché. Au final, à travers le processus de RSE, on retrouve les priorités d'une gouvernance économique plus démocratique et d'une nécessaire régulation des marchés.

L'acuité de la crise ne permet plus d'occulter la complexité des enjeux à l'œuvre à travers l'importance de l'ESS. Il convient donc d'accélérer le mouvement déjà initié il y a plus de 150 ans.

EXERCICE 3 — ANALYSE ÉCONOMIQUE À PARTIR D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE – LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

1. Repérez les indicateurs « phare » utilisés par l'UE

Parmi les 11 indicateurs phares :

- 6 (indicateurs 2, 3, 4, 5, 6 et 7) relèvent directement ou indirectement de la prise en compte des ressources environnementales ;
- 3 (8, 9 et 11) concernent directement le développement humain ;
- 1 concerne l'emploi des séniors (indicateur 10) ;
- 1 seul concerne directement l'économie (indicateur 1).

Les indicateurs phares proposent un spectre d'analyse plus large que les habituels indicateurs économiques.

2. Justifiez le choix de ces indicateurs par l'Union européenne

Traditionnellement le PIB demeure l'indicateur de référence car il reflète le niveau de production et plus spécialement l'importance de la croissance dans le développement des sociétés contemporaines. Cependant, le PIB ne peut rendre compte qu'imparfaitement de la situation économique.

Ainsi la commission Stiglitz a été mandatée par l'État français pour faire des propositions. Outre le PIB, on utilise donc aussi l'IDH qui permet de prendre en compte le développement humain et l'empreinte écologique pour mesurer l'impact environnemental des activités

CORRIGÉ

productives.

Or ces 3 indicateurs ne peuvent refléter qu'une réalité imparfaite en particulier en matière d'impact environnemental et de protection de la biodiversité. C'est la raison pour laquelle l'UE utilise un spectre plus large avec les 11 indicateurs phares.